



# ENTENTE LA LOUVE a.s.b.l.

*Siège social:*

« CLUB HOUSE »

Route de Lennik, 1015 - 1070 Bruxelles

☎ : 02/520.39.52

**Vice-Président : TAS Antoine**

Ninoofsesteenweg 398/102 - 1700 Dilbeek

☎ : 0477/38.52.24

[www.fclalouve.be](http://www.fclalouve.be)



## F.C. LA LOUVE

**Archives et auteur : Antoine TAS ©**

### **CONTENU :**

1. Ses origines
2. Fc La Louve Saison 1970-1971
3. Fc La Louve Saison 1971-1972
4. Fc La Louve Saison 1972-1973
5. Fc La Louve Saison 1973-1974
6. Fc La Louve de Saint-Gilles Saison 1974-1975
7. A la croisée des chemins 1975
8. Dynosboys 1970-1971
9. Fc Synclair 1971-1972
10. Fc Entente Anderlecht Saison 1972-1973
11. Fc Entente Anderlecht Saison 1973-1974
12. Fc Entente Anderlecht Saison 1974-1975
13. Vers l'avenir 1975
14. Fc Entente La Louve Saison 1975-1976
15. A suivre ...

- = + = \*\*\* = + = -



## 1. Ses origines

Début 1969 les commerçants des environs de la rue Jourdan à Saint-Gilles Bruxelles décident de créer un nouveau club de football. Ils s'entourent de joueurs amateurs et de clients d'un café tenant lieu de local.

Le 15 février 1969 le club F.C. LA LOUVE est officiellement et statutairement constitué sous forme d'Association de Fait et il prend son local au café La Louve, rue Jourdan 110 à Saint-Gilles Bruxelles. A la direction et comme pionniers membres fondateurs on note des noms tels que Jacques VERMOOTE à la présidence, Michel HERON au secrétariat, QUEVAUVILLERS Jacques comme trésorier, Edmond GARRIGUET et d'autres encore.

### Le texte des statuts du F.C. LA LOUVE :

**Art. 1** - Le F.C. LA LOUVE a été constitué le 15 février 1969.

**Art. 2** - Le siège social du club est établi à Bruxelles, ce terme comprenant toutes les localités de l'agglomération bruxelloise et est situé actuellement au café La LOUVE, rue Jourdan 110 à Saint-Gilles (1060 Bruxelles).

**Art. 3** - Le but du cercle est de promouvoir le sport au sein des joueurs amateurs et contribuer au développement du football, de l'éducation physique et de l'esprit d'amitié.

**Art. 4** - Le club est ouvert à tout amateur désirant pratiquer le football étant bien entendu qu'une sélection doit toutefois être opérée afin de permettre de désigner les joueurs aptes à défendre la renommée du club en compétition.

**Art. 5** - Le club est dirigé par un Comité composé au moins d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier auxquels peuvent être adjoints un Vice-Président, un Secrétaire-Adjoint, un Trésorier-Adjoint, ainsi que d'autres membres cooptés, désignés par l'Assemblée Générale pour aider le Comité dans sa tâche. Ce Comité est élu chaque année par l'Assemblée Générale Ordinaire, au vu des candidatures.

**Art. 6** - Une Assemblée Générale Ordinaire devra obligatoirement être tenue au terme de chaque saison et au plus tard le 15 juin.

Une liste de candidature sera affichée au local au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale et chaque membre pourra se porter candidat par simple inscription, certifiée par sa signature.

Chaque membre sera convoqué par écrit pour assister à cette Assemblée Générale Ordinaire, laquelle ne pourra être tenue valablement que si deux tiers des membres sont présents ou représentés.

**Art. 7** - Des mesures disciplinaires pourront être prises envers des joueurs ou des membres ayant contrevenu aux règles régissant le sport ou ayant failli à l'esprit du club. Ces mesures pourront aller jusqu'à l'exclusion du membre défaillant.

**Art. 8** - Tout membre du club a, en outre, l'obligation de se soumettre aux statuts de la Fédération au sein de laquelle il évolue.

**Art. 9** - Tout point non prévu sera étudié par le Comité qui fera rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire ou, en cas d'urgence, à l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour la circonstance.

Le café La Louve appartient à la brasserie Wielemans avec dans l'arrière du bâtiment une salle de fête en très mauvais état. Il abrite le Kicker club « Les Chats Noirs Saint-Gillois » évoluant en première division de la Fédération Belge de Football de Table Amateur d'une part, et le FC La Louve débutant en division 3 de la Ligue Travailliste, d'autre part.

Le 15 mars 1970 le club loue le terrain Roger Jans situé au Vierhoek à Wambeek, une pelouse de vaches transformée en terrain de football aux moments nécessaires. Le contrat de location couvre la saison 1970-1971 soit du mois d'août 1970 jusque fin de la saison, un dimanche sur deux à 15h pour la somme de 6.000 FB. Sous le couvert du groupement « Handels Verbond » de Belgique, secteur Brabant, le FC La Louve entame alors des rencontres amicales et tient des entraînements les mercredis soir en vue de leur premier championnat.

La période de Pâques est mise à profit pour tenter l'expérience de l'organisation d'un tournoi International, réunissant entre-autres, une équipe allemande, une équipe française et des équipes belges. Ce tournoi a lieu à Wambeek le dimanche 17 mai 1970 pour les rencontres de classements avec les équipes suivantes : Union Val Marie, Sportman Laeken, Jeunesse Marocaine, Wasteels Voyage, La Louve elle-même, Ecusson, Italclub et Aurore. Le lundi 18 mai 1970 se jouent les demi-finales et le dimanche 24 mai 1970 les consolations et finales.

Cette initiative s'avère un succès sur le plan sportif et à la suite de cela le club s'inscrit dans la Fédération Travailliste de Football de Belgique Région Brabant Hainaut ayant son siège à la rue Emile Delva 74 à 1020 Laeken. Le secrétaire René Vandembroeck de celle-ci avait d'ailleurs été sollicité, au préalable, afin de fournir son accord et les arbitres pour cette organisation.

Les 22 et 23 août 1970 Fc La Louve est invité au tournoi organisé par l'Etoile Verte, un club évoluant dans 3<sup>ème</sup> division de la compétition ABSSA avec l'Entente Anderlechtoise et le Fc La Remonte de cette même association.

## 2. Saison 1970-1971

FC La Louve débute le championnat 1970/1971 en division 3 de la Fédération Travailleuse mais terminera hélas à la dernière position du classement général, ne remportant qu'un seul succès ... sur tapis vert ! Le résultat n'est cependant pas une fin en soi car au sein de l'équipe et du club règne une atmosphère de camaraderie, de bonne humeur où le seul dessein est de pouvoir se distraire sportivement comme non professionnel.

Le comité recherche cependant une infrastructure sportive plus proche et financièrement plus abordable et le secrétaire Jacques Vermoote adresse alors le 6 octobre 1970 une demande à l'Échevin des Sports de la Commune de Saint-Gilles afin de pouvoir utiliser une des salles de gymnastique pour les entraînements en période d'hiver. Par la même occasion, il sollicite également l'autorisation de pouvoir jouer sur un terrain communal au lieu de celui à Wambeek. Pour l'octroi d'un gymnase de la commune, le club reçoit déjà trois semaines plus tard une réponse positive du nouvel échevin de la Jeunesse et des Sports de Saint-Gilles, Gilbert LEBRUN.

Le malheur des uns va faire le bonheur des autres parce que début décembre 1970 la Fédération Travailleuse de Football exclut le club Boqueron de la compétition. Comme celui-ci occupe un terrain de la Commune de Saint-Gilles, le comité de La Louve demande le 15 décembre 1970 de pouvoir reprendre cette occupation encore durant cette saison. Après un entretien avec l'échevin et à la suite de la renonciation du club Boqueron, le FC La Louve reçoit alors l'autorisation d'occuper à 15h00 le petit terrain des installations sportives de l'Île Sainte-Hélène à Saint-Gilles où l'Aurore Sportive de Saint-Gilles évolue sur le grand terrain. Le responsable du calendrier de la Fédération Travailleuse de Football, Antoine Crockaert, adapte rapidement le calendrier des rencontres et le FC La Louve quitte donc le pré aux vaches de Wambeek pour y jouer sa première rencontre le 31 janvier 1971 face au Fc Sportman Laeken.

C'est également le moment propice pour mieux structurer le club et son comité par l'apport de nouvelles recrues. Ainsi le comité du FC La Louve devient :

Présidente d'honneur :	PAESCHEN Charlotte
Président :	GARRIGUET Edmond
Secrétaire :	VERMOOTE Jacques
Trésorier :	QUEVAUVILLERS Jacques
Trésorier-Adjoint :	GIACCOLI Elio
Commissaires :	LAMBILLOTTE Georges DE GREEF André
Directeur des fêtes et capitaine :	HANUISE Lucien
Joueur-entraîneur :	DRUART Michel

A cette époque on rencontre le nom de Paul Lyneel comme soigneur pour qui le club fournit l'équipement nécessaire dans l'exercice de cette fonction. Mais il ne restera pas très longtemps au club. Nous le retrouverons encore souvent au sein du football travailliste par après.

Le 13 janvier 1971 le joueur-entraîneur Michel DRUART est démissionnaire mais il est rapidement remplacé par Pierre TESTAERT. Avec lui, sous sa direction, le club enregistrera rapidement plusieurs succès et titres. L'équipe première terminera cinquième au classement général de la division 3, soit nettement mieux que l'année d'avant.

Fc La Louve décide néanmoins de renforcer quelque peu son équipe pour le nouveau championnat 1971/1972 en division 3.



### 3. Saison 1971-1972

Les résultats positifs dans les rencontres du championnat 1970-1971 amènent une augmentation considérable de joueurs et le 21 mai 1971 le club inscrit une équipe réserve à la Fédération Travailleuse de Football. La commune de Saint-Gilles met à la disposition le petit terrain de l'île Ste-Hélène toutes les deux semaines à 15h00 pour l'équipe première et à 11h15 pour l'équipe réserve en compétition 1971-1972.

Afin de se mettre en règle point de vue arbitrage à la Fédération Travailleuse de Football, le club inscrit le 3 octobre 1971 la candidature de Pierre Verstegen au cours d'arbitrage donné par François TIMPERMAN, un spécialiste dans ce domaine. Trois mois plus tard, le 3 janvier 1972 plus précisément, La Louve fournit un autre arbitre, Joseph Leroi qui siffle déjà couramment le samedi à l'UBRASCO. Celui-ci quittera cependant le club durant la première période de transfert autorisé, mais il omettra de rendre son équipement que le club lui avait acheté.

La route vers le titre est cependant parsemée d'embûches. Octobre, la rencontre à domicile face à Itclub dégénère mais grâce à l'arbitre et les joueurs restés tous à l'écart sur ses instructions, échappent aux agressions. Seuls l'arbitre et le secrétaire Jacques Vermoote sont victimes de voies de faits. Menaces et agressivité de toute part continuent aux alentours et près des vestiaires, pour terminer à la sortie du complexe sportif.

Autre dossier, celui de la rencontre La Louve – Eendracht Vilvoorde où la rencontre, en l'absence de l'arbitre officiellement désigné par la commission d'arbitrage de la Fédération Travailleuse de Football, a été dirigée par le délégué de l'équipe visiteur alors qu'un autre arbitre officiel présent a été refusé de prendre le sifflet.

Sur le plan financier le club essaie de se débrouiller pour nouer les deux bouts grâce à des dons : Antierens, restaurant Meo Pataca, Coca Cola, ainsi qu'une grande tombola. Une assurance accidents sportifs, contractée à la Caisse Patronale est résiliée et prend fin le 14 août 1972.

Également sur le plan local le Fc La Louve tient à s'investir en introduisant la candidature de son membre Gilbert Noben à la Commission de la Jeunesse de Saint-Gilles. Cette volonté va jusqu'à vouloir fournir le câble, enlevé par la firme Siemens, et d'en effectuer le placement pour réinstaurer l'éclairage du terrain.

La Louve participe au premier tournoi de Pâques organisé par le Fc Ecusson doté du Challenge Francq et en sort vainqueur, pouvant ainsi le garder le trophée durant un an.

Outre le résultat moyen de l'équipe réserve dans sa première année, tous les espoirs sont permis pour l'équipe première car c'est sur le fil que La Louve 1 est battu dans la course au titre en division 3 en se plaçant troisième au classement général.

L'assemblée générale du 26 mai 1972 montre clairement la vitalité et le dynamisme de ce jeune club en essor en élisant le nouveau comité comme suit :

- Président	GARRIGUET Edmond
- Vice-Président	DE GREEF André
- Secrétaire	VERMOOTE Jacques
- Secrétaire-Adjoint	HANUISE Lucien
- Trésorier	QUEVAUVILLERS Jacques
- Trésorier-Adjoint	DEVAUX Jean-Claude
- Commissaires	PATAR Fernand FONCOUX René
- Entraîneur	TESTAERT Pierre
- Directeur des Fêtes	LEBLICQ Jean-Claude
- Délégués équipe 1	VERMOOTE Jacques HANUISE Lucien
Suppléants	GARRIGUET Edmond LEBLICQ Jean-Claude
- Délégués équipe réserve	QUEVAUVILLERS Jacques VANDENSANDEN René
Suppléants	PATAR Fernand VANSTEENWINCKEL
- Accès salle d'entraînement	TESTAERT Pierre HANUISE Lucien
Suppléants	LEBLICQ Jean-Claude DEVAUX Jean-Claude

Les 19 et 20 août 1972 La Louve est à nouveau invitée au tournoi organisé par le club Etoile Verte de l'ABSSA. Déjà vainqueur l'année passée, La Louve a donc pu garder le Challenge durant l'année écoulée. Les résultats de la nouvelle édition sont remarquables :

- Samedi 19/08/1972	Etoile Verte – Fc La Louve	0-5
	Patro Ste Suzanne – Rembrandt	1-1 P5-4
- Dimanche 20/08/1972	Consolation : Etoile Verte – Rembrandt	0-2
	Finale : Fc La Louve – Patro Ste Suzanne	8-0

La Louve remporte ainsi pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive le Challenge de ce tournoi.

## 4. Saison 1972-1973

La nouvelle compétition démarre sous de bons auspices et la volonté réelle de pouvoir jouer le titre de champion de division 3 est omniprésente. Les résultats sont positifs et les rencontres sont gagnées semaine après semaine et aucune défaite à déplorer. Très vite le club se profile comme une équipe difficile à battre et obtient la réputation de « gagners ».

Ces bons résultats font que le club reçoit beaucoup plus de soutien sur le plan financier et qu'il attire un plus large public. Afin de pouvoir acheter de nouveaux équipements pour les deux équipes et autre matériel sportif, une tombola, exonérée de taxe, est organisée avec l'autorisation du Collège des Bourgmestres et Echevins de la Commune de Saint-Gilles. Le tirage a lieu le 16 avril 1973.

C'est le moment où le secrétaire de la Fédération de Football Travailleuse, René VANDENBROECK, également rédacteur sportif dans le journal Le Peuple, tente de promulguer le sport travailliste amateur. La Louve inscrit 3 abonnements au journal et la rubrique hebdomadaire des résultats est fortement appréciée.

Du 29 décembre 1972 au 1<sup>er</sup> janvier 1973 le club se déplace à Palma de Majorque non seulement pour y fêter Nouvel An, mais également pour y disputer une rencontre face à une équipe locale. Une vraie réussite comme « team-building » !

A l'issue de la compétition 1972-1973 l'équipe du Fc La Louve est sacré champion en division 3, n'ayant subi aucune défaite et un « goal avéragé » étonnant de 161 buts marqués et 14 buts encaissés en 24 rencontres. Les joueurs sont fêtés au local lors d'une réception le dimanche 25 mars 1973 en présence des édiles communaux et fédéraux.

Juin 1973, Corneille BARCA devient Echevin de la Jeunesse et des Sports de Saint-Gilles et laissera son incontestable empreinte sportive dans sa commune.

Carnet noir, en juillet 1973 le club perd son Vice-président, André DEGREEF, décédé accidentellement et est remplacé par Elio GIACOLI.

Comme chaque année le Fc La Louve est invité au tournoi Etoile Verte de l'ABSSA et pour la 3<sup>ème</sup> fois en suivant, le club gagne la finale contre Stockel Boys par 0-12 emportant ainsi définitivement le Challenge dont il était doté.



## 5. Saison 1973-1974

FOOTBALL CLUB

### **La Louve de Saint Gilles**

110, rue Jourdan, 110

1060 BRUXELLES

TEL. : 38.53.16

C.C.P. : 3135.58

..

La montée en division 2 signifie d'autres équipes à rencontrer, d'autres rapports de forces, être confronté par une première défaite, mais les premières rencontres restent prometteuses. Les joueurs se montrent vindicatifs et gardent cet esprit de gagneur. Le but poursuivi : jouer le titre de champion en division 2.

Une kermesse aux moules est organisée les 12, 13 et 14 octobre 1973 au local et les dirigeants de Fédération Travailleuse de Football y sont invités avec leur dame : René Vandembroeck, Francis Terache, François Timperman ainsi que les édiles de la commune de Saint-Gilles : Jacques Vranckx, Bourgmestre, Corneille Barca, Echevin de la Jeunesse et des Sports, et d'autres encore : Mrs Michiels et Cornelis.

Le 16 décembre 1973 l'équipe 1 essuie sa toute première défaite en compétition sur son terrain face à Real Molenbeek sur le score de 2-4. La seule excuse se trouve dans l'absence de trois titulaires, mais également quelques erreurs de défense et l'exclusion de Jean-Claude Leblicq.

La trêve de Noël et Nouvel-An ravive l'esprit de vainqueurs en compétition en remportant la rencontre du 13 janvier 1974 Fc La Louve – Peña Madrid sur le score de 6-1. Le team-building de Nouvel-An a certainement porté ses fruits.

Effectivement et tout comme l'année précédente, le Fc La Louve organise son voyage de Nouvel An, cette fois-ci en Espagne à la Costa del Sol où l'équipe joue une rencontre amicale contre une équipe corporative de la localité.

Une grande tombola avec tirage le vendredi 15 mars 1974 est à nouveau organisée avec l'autorisation du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Saint-Gilles concernant l'exonération de la taxe. Effectivement, il est indispensable de pouvoir alimenter la caisse pour couvrir les frais de fonctionnement du club. La vente de 13.330 billets rapporte donc 66.650 FB et le comité investit pour 12.651 FB dans l'achat des lots. Bénéfice net : 53.999 FB

Financièrement très important, l'épouse de Jean-Claude Leblicq et madame Pierre Thiry se sont bénévolement investis pour l'entretien des équipements durant toutes les saisons sportives.

Sur le plan administratif le comité s'élargit encore en nommant début janvier 1974 un deuxième Vice-Président Henri SCHIEMSKY.

La Louve a vraiment le vent en poupe. Après avoir été sacré champion en division 3 la saison passée, l'équipe réussit la gageure de remporter consécutivement un nouveau titre de champion, cette fois-ci en division 2. L'équipe réserve est de loin démeritant car elle obtient une excellente 3<sup>ème</sup> place au classement général. Cela se fête dignement le samedi 30 mars 1974 en offrant une petite réception avec buffet froid dans son local, rue Jordan 110 au cours de laquelle les joueurs méritants reçoivent des récompenses.

Le 14 mai 1974 le club tient son Assemblée Générale Statutaire annuelle et modifie sa dénomination en « Football Club La Louve de Saint-Gilles ». Le comité réélu reste pratiquement inchangé et nous retrouvons :

- Président d'Honneur : AMATO Francesco
- Président : GARRIGUET Edmond
- Vice-Présidents : GIACOLI Elio  
SCHIEMSKY Henri
- Secrétaire : VERMOOTE Jacques
- Trésorier : QUEVAUVILLERS Jacques
- Directeur Sportif : LEBLICQ Jean-Claude
- Entraîneur : TESTAERT Pierre
- Délégués équipe 1  
VERMOOTE Jacques  
LEBLICQ Jean-Claude  
SCHIEMSKY Henri  
GARRIGUET Edmond
- Suppléants
- Délégués équipe réserve  
QUEVAUVILLERS Jacques  
PATAR Fernand  
VANSTEENWINCKEL Gustave  
VANDERSANDEN René
- Suppléants

## 6. Saison 1974-1975

La préparation de la compétition est le prélude à de sérieux espoirs car le club aspire et fixe l'objectif de devenir champion en division 1. Impossible ne se trouve pas dans leur vocabulaire, même après deux titres de champion consécutifs, le premier en compétition division 3 et le deuxième en division 2. Pourquoi pas maintenant en division 1 ? L'esprit de gagnant et d'invincibilité est toujours omniprésent et vivant chez les joueurs et les talents de l'entraîneur, Pierre Testaert, sont incontestables.

La préparation du nouveau championnat passe par des rencontres amicales :

- Le dimanche 11 août 1974 à Sauvenière contre Fc Sauvenières : score 2-4
- Le jeudi 15 août 1974 à Roisin contre le Fc Roisin : score 2-5
- Le dimanche 18 août 1974 à Rosières face à Fc Rosière

La kermesse aux moules annuelle des 4, 5 et 6 octobre 1974 permet d'alimenter quelque peu les avoirs financiers afin de couvrir les frais sportifs de l'année. Le plus grand succès réside pourtant dans le bénévolat de tous les membres sans exception.

Également de rigueur, la bonne gestion des dirigeants qui permet, par exemple, de punir un joueur de l'équipe réserve pour ne pas être venu à sa rencontre E.S.F.A. – Fc La Louve, par une suspension de trois rencontres suivantes. Même tarif pour le joueur absent à la rencontre du 27 octobre 1974 Etoile Rouge Quaregnon – Fc La Louve.

Le 22 décembre 1974, une journée libre au calendrier, est mise à profit pour disputer une rencontre amicale à Isières face à une équipe de deuxième provinciale Hainaut.

En raison de son âge et de son état de santé, le président Edmond Garriguet donne sa démission le 7 février 1975. Le vice-président, Henri Schiemsky assure alors la fonction de président « ad intérim » jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Par suite d'un différend entre le comité et les tenanciers du local, le café La Louve n'ouvre plus le dimanche et par conséquent le club se trouve dans l'obligation de chercher un nouveau local. La taverne « Le Scottish » située rue de la Filature 25 à 1060 Saint-Gilles, accueille volontiers le Fc La Louve pour y fixer son local. La commune de Saint-Gilles ne formule pas d'objections à ce sujet.

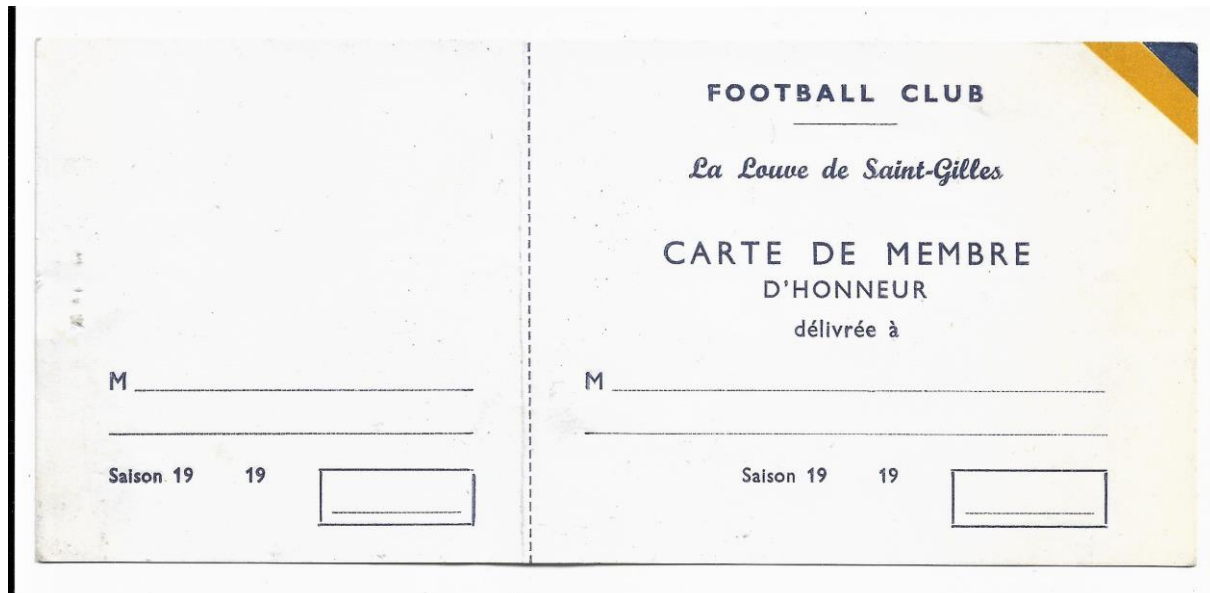
Quelques frictions apparaissent au sein du club et enregistrons une nouvelle démission au sein du comité, celle du deuxième vice-président Elio Giacoli. Le joueur Jean-Claude Devaux remet son training et les billets de tombola. Divers remous durant les dernières semaines ont apporté un certain trouble au sein du club mais le secrétaire Jacques Vermoote assure que le FC La Louve continue, si nécessaire, sous la direction d'un nouveau comité.

À la suite du changement obligé de local, le tirage de la tombola annuelle a donc lieu le 15 mars 1975 dans le nouveau local, la taverne Le Scottish. Le bilan de cette tombola : 8.350 billets vendus rapportant 41.750 FB. Déduction des frais d'organisation et achats des lots 12.611 FB. Solde bénéficiaire : 29.139 FB.

Néanmoins les résultats de ce championnat 1974-1975 sont de loin décevants, pas de 3<sup>ème</sup> titre consécutif mais une plus qu'honorable 4<sup>ème</sup> place au classement général en division 1 avec 27 points (12 rencontres gagnées, 7 perdues et 3 nuls) derrière l'incontestable champion Aurore Sportive, et les clubs Milanello, Real Boondaël.

Également l'équipe réserve A ne démérite pas pour autant car elle termine 6<sup>ème</sup> avec 29 points au classement général.

A noter qu'une victoire ne compte que seulement 2 points et 1 point en cas de match nul à cette époque.



## 7. A la croisée des chemins

La prophétie du secrétaire, Jacques Vermoote, s'avère devenir une réalité car les différends au sein du comité et des joueurs semblent inextricables. La volonté d'une grande partie des membres exprime le désir d'explorer leur chance dans le domaine semi-professionnel ou professionnel. Les équipes sont érodées et l'avenir est fortement hypothéqué. Jacques Vermoote va donc à la recherche d'une solution valable pour la continuité de son club évoluant en division 1 à la Fédération Travailliste de Football.

Le 20 mars 1975 est la date qui sera marquée d'une pierre bleue, une étape importante dans sa sixième année d'existence avec un historique pourtant déjà fabuleux. Cette date va donc engendrer un nombre important de changements déterminants pour l'avenir du club. Un tournant inévitable dans son existence !

Pour comprendre le pourquoi et le comment, pour clarifier l'importance de cette date, il faut retourner 5 ans en arrière, plus précisément en 1970 où nous trouvons également un autre groupe d'amis désireux de taper le ballon rond sur un terrain de football.



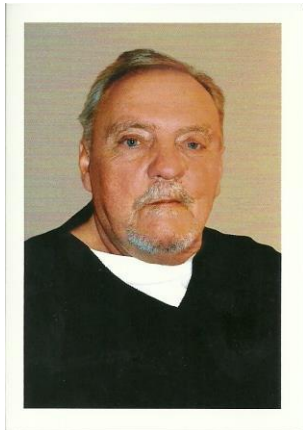
*Dinosaure*

Le dinosaure, emblème pétrolifère, sera le début d'une belle histoire.

## 8. Dynosboys 1970

La période de vacances, une fois terminée, des collègues, copains et proches se concertent pour aiguiser quelque peu leur condition physique par la pratique de rencontres de football. Former une équipe ? Chercher où s'affilier avec le groupe ?

Quelques personnes se mettent au gouvernail pour tenter d'organiser des rencontres amicales sur le terrain d'une équipe adverse : Francis DEBONDT, André TORREKENS et Antoine TAS.



Francis DEBONDT



André TORREKENS



Antoine TAS

Par consensus et en préformation d'un comité qu'il faudra réélire ou confirmer, Francis Debondt assume la fonction de Président, André Torrekens prend le secrétariat à sa charge et Antoine Tas s'occupe des finances au poste de trésorier.

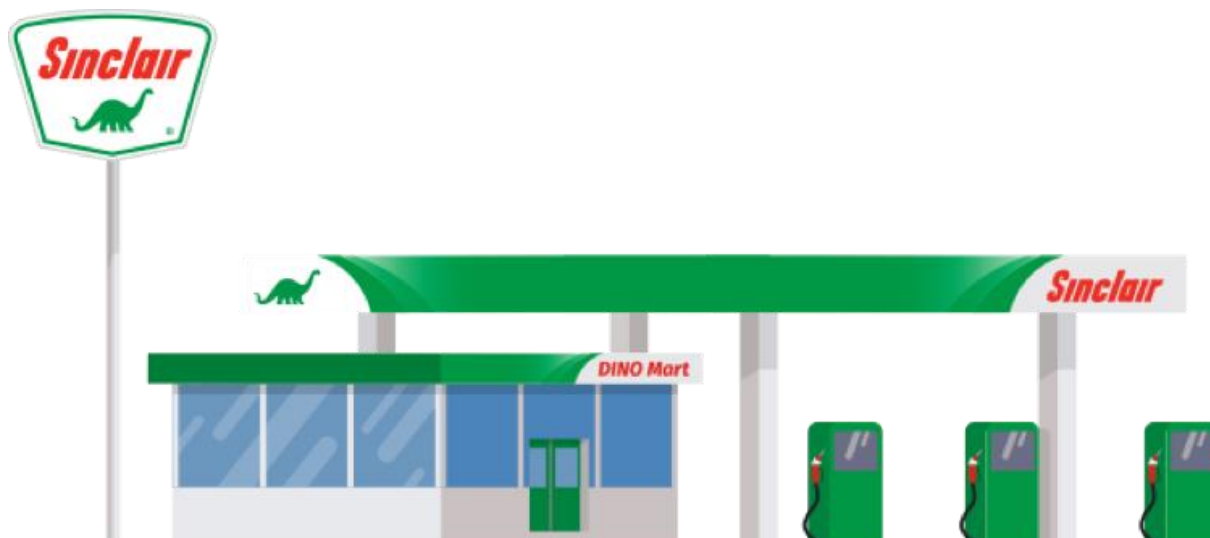
Un jeu de maillots ne pose pas trop de problème pour le président et l'aspect financier n'est pas une pierre d'achoppement en soi pour débiter cette aventure sportive.

En ce qui concerne la dénomination, celle-ci est choisie par la contribution du joueur travaillant dans le secteur pétrolier qui, outre le support financier modeste, offre aux joueurs un dinosaure vert gonflable représentant l'emblème de la station d'essence située à l'avenue du Port à Bruxelles.

La fréquence des rencontres amicales reste cependant assez faible laissant finalement les joueurs de l'équipe quelque peu sur leur faim. Ils aspirent à une compétition plus régulière, avec un comité structuré, jouer sur son terrain à domicile encore à rechercher, évoluer en championnat dans un groupement amateur le dimanche de préférence.

Toute l'équipe Dynosboys se met sérieusement à l'ouvrage pour arriver à ce dessein et au terme de cette période d'essai, la lumière jaillit au bout du tunnel. Une belle perspective se pointe afin de pouvoir jouer un championnat régulier la saison à venir. La volonté y est, le résultat doit suivre. « Alia acta est »

## 9. Saison 1971-1972 : F.C SINCLAIR



Afin de rencontrer quelque peu les attentes des sponsors, le comité décide de renommer le club en « F.C. SINCLAIR » restant dans le même secteur pétrolier.

En quête d'un terrain, le club obtient l'autorisation d'occuper le terrain n°3 de l'Ancienne Route de Lennik à Anderlecht, un terrain légèrement en pente et diagonalement lardé par des pas de piétons. Le terrain est cependant vérifié conforme au règlement des lois de jeu de l'Union Belge.

Les vestiaires et douches se trouvent cependant à 100m de là dans le café formant le coin avec la chaussée de Mons. Celui-ci devient par la même occasion le local du club.

Le lundi 18 mai 1971 Antoine Tas inscrit officiellement FC Sinclair à la Fédération Travailleuse de Football de Belgique, secteur Brabant Hainaut. Son trésorier, Robert HERNALSTEEN donne quittance pour le paiement cash de 1.000 FB comme garantie de forfait.

o - - - - - o N° \_\_\_\_\_ B. P. F. 1000- \_\_\_\_\_

**REÇU de** Club ~~Sinclair~~ Sinclair \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ la somme de

~~mille francs~~ \_\_\_\_\_

pour garantie de forfait \_\_\_\_\_

Le 18 mai 1971. Le Trésorier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

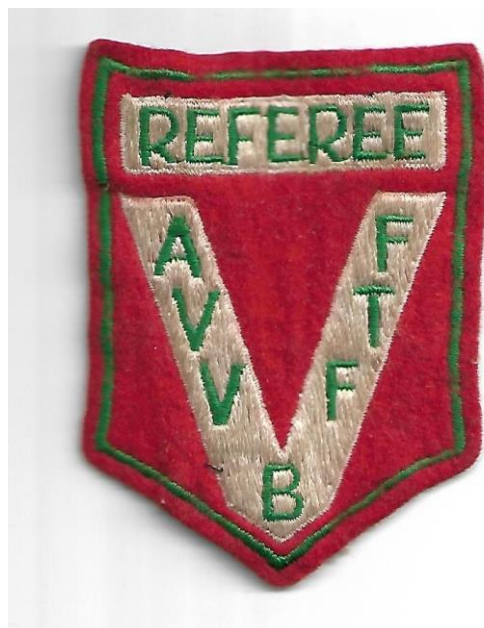
*Hernalsteen*

Le club débute son premier championnat dans la compétition division 4. Les aspirations principales sont de pouvoir jouer une compétition de football dans un

esprit de franche camaraderie sportive. Un titre de champion reste encore secondaire mais la santé physique et mentale, le plaisir de taper le ballon rond dans un ambiance d'équipe et de prendre le verre de l'amitié après la rencontre sont des buts en soi.

Le comité Fc Sinclair est reconduit sans modification, à savoir Francis Debondt à la présidence, André Torrekens comme secrétaire et Antoine Tas à la trésorerie. Mais il y également d'autres fonctions à compléter. René VANDERWAERHEDE est désigné comme capitaine joueur. Délégués au terrain sans problème parce que n'importe quel membre possédant une licence fédérale dûment validée peut fonctionner comme délégué pour les rencontres à domicile. La fédération exige également de fournir un arbitre ou un candidat prêt à suivre un cours d'arbitrage théorique suivi d'un examen pratique. En absence d'un arbitre du club, celui-ci est alors pénalisé d'une amende par rencontre jouée à domicile.

Afin d'éviter toutes ces amendes et pour régulariser FC Sinclair point de vue administratif et financier, Antoine Tas propose sa candidature pour suivre les cours théoriques d'arbitrage chez François TIMPERMAN, le chargé de cours à la Fédération Travailleuse. Une formation de haut niveau à juger d'une des dernières questions posées par l'examineur : « un défenseur d'une équipe se rend coupable d'un jeu de main dans le grand rectangle de réparation et l'arbitre ne peut pas siffler de pénalty ». Cherchez la réponse, c'est possible ! Après avoir réussi cet examen théorique, trois rencontres sont ensuite désignées sous la supervision de José GARCIA, responsable de la Commission des Arbitres comme examens pratiques.



Ayant réussi comme arbitre officiel et prenant goût à l'arbitrage A.Tas va également siffler des rencontres le samedi à l'Association Brabançonne des Clubs Amateurs de Julien COOLS sous la tutelle de René BIELEN afin de se parfaire.



## 10. Saison 1972-1973 : F.C. ENTENTE ANDERLECHT

Nouvelle saison, le comité FC Sinclair décide de modifier sa dénomination en FC Entente Anderlecht par respect du nom de la commune où le terrain est situé.

Le comité de Fc Sinclair reste en fonction au gouvernail du club et continue sur sa lancée afin d'améliorer encore les résultats et le fair-play sur le terrain d'une part et de solidifier l'esprit de camaraderie d'autre-part. A la présidence toujours Francis De Bondt, à la trésorerie Antoine Tas et le secrétariat tenu par André Torrekens.

En fonction du nombre de joueurs qui viennent s'affilier au club, il est décidé d'inscrire une deuxième équipe qui évolue en Réserve C. Pas de vedettes de football mais des copains qui veulent venir s'amuser sportivement le dimanche matin. Vouloir gagner chaque rencontre, reconnaître cependant que l'adversaire était le meilleur sur le terrain.

Les succès ne sont pas légions et ne sont hélas pas toujours très performants, mais le plaisir de jouer et de s'améliorer s'associent à la dénomination « entente » du club. « Entente » et « amitié » sont des éléments primordiaux dans cet esprit d'équipe tant pendant qu'en dehors de la rencontre. Être là, les uns pour les autres, un mot d'ordre respecté !

FEDERATION TRAVAILLISTE DE FOOTBALL  
DE BELGIQUE  
ARBEIDERS VOETBALBOND VAN BELGIE

Licence  
Vergunning N° 473

No Carte d'identité :  
No Identiteitskaart : RB 031919

Nom :  
Naam : T.H.S.

Prénom :  
Voornaam : Antoine

Né le :  
Geboren : 12 JUNI 1946 à : Brussel


Résidence :  
Verblijf : Brussel

Rue :  
Straat : Papenvest n° 88

Date d'affiliation :  
Datum van aansluiting : 4 JUNI 1971

Groupe de :  
Groep van : ENTENTE ANDERLECHT  
F.C. SINCLAIR

Signature du porteur :  
Handtekening van drager :



## 11. Saison 1973-1974 : F.C. ENTENTE ANDERLECHT

Une saison prometteuse tant pour l'équipe évoluant en division 4 que celle de Réserve C. On sent que les joueurs ont de l'ambition et veulent obtenir récompenses dans un titre, une coupe, le plaisir de vaincre. Les « De Bondt Boys » se renforcent, s'entraînent et se motivent.

Sans encore entrer dans les détails, le document - ou faut-il dire le fascicule - en fin de compétition est très éloquent.

### **COMMENT ÊTRE « CHAMPION »** **Histoire en 1 acte & 22 tableaux**

- *Chef de production :* Francis DE BONDT
  - *Régisseur :* R. CLAYES
  - *Mise en scène :* Entente Anderlecht
  - *Chef des chœurs :* René VANDERWAERHEDE
  - *Soutien financier :* Antoine TAS & Co, Int. Bk. Ltd.
  - *Effets sonores :* Danny SMETS & Daniel COLLARO
  - *Scènes de combat :* Guy DE NIL
  - *Mixage :* André TORREKENS
- Une production de la « Comédie Anderlechtoise »*

#### **Grande & Petite Histoire**

- *La plus longue série : 7 rencontres sans défaite et sans perdre de points du 14 novembre 1973 (contre Réal Boondael) au 4 mars 1974 (contre RC Woluwé).*
- *Meilleure attaque de la division et 4<sup>ème</sup> meilleure défense.*
- *Les hauts faits :*
  - *La victoire à Archiducs 1-4*
  - *Le nul à Evasion 0-0 à 11 contre 9*
- *Mauvais souvenirs :*
  - *La défaite 4-1 à Malakoff*
  - *La défaite 0-1 contre Rc Woluwé*
- *La force : le goal de Genty contre Zonnedal*
- *Souvenir triste : la fracture du pied de Michel*
- *Carnet rose :*
  - *La naissance de la fille de Francis De Bondt*
  - *La future naissance chez Antoine TAS*
  - *Le futur mariage de Daniel Collaro*
- *Statistiques :*
  - *Les 11 premières rencontres ont rapporté 15 points, 42 buts marqués et 22 buts encaissés.*

- *Avant le match contre Malakoff, les 10 dernières rencontres ont récolté 17 points, 51 buts marqués et 11 buts encaissés.*
- *Le goal de l'année : celui d'André Torrekens fusillant René Vanderwaerhede au match à Malakoff.*
- *Meilleur entraînement : venir à pied le dimanche sans voiture.*
- *Meilleur arbitre : celui qui donna le coup de sifflet final à notre rencontre face à Karreveld assurant ainsi le titre de champion.*
- *La rencontre la plus « arrosée » : la 3<sup>ème</sup> mi-temps à R.C. Woluwé.*
- *Le plus beau sprint : Guy Denil voulant faire le « coup de poing » au match contre Karreveld.*
- *Sportif « bleu » : Daniel Collaro et ses baisers enflammés à Monique*
- *Les pionniers qui attendu 5 ans pour avoir ce titre :*
  - *Francis De Bondt*
  - *René Vanderwaerhede*
  - *René et Gilbert Plas*
  - *André Torrekens*
  - *Antoine Tas*

Les attentes et espérances en début de championnat se concrétisent : FC Entente Anderlecht est sacré champion en division 4 à une rencontre de la fin du championnat déjà et réalise ainsi la montée en division 3.

L'équipe en Réserve C, moins brillante point de vue résultats sur le terrain, mais certainement pas moins méritante, termine 8<sup>ème</sup> au classement général avec 12 points, 6 victoires et 14 défaites.



## 12. Saison 1974-1975 : F.C ENTENTE ANDERLECHT

Le titre de champion de la saison écoulée et la montée en division 3 réduit quelque peu les espoirs de tous les membres, joueurs et comité pour obtenir un nouveau titre dans cette nouvelle compétition. Il y a bien sûr le titre même, mais également les possibilités en Coupe et le Fair-play. On peut rêver, il faut surtout vouloir et s'assigner de tels buts. En plus, la série compte 14 équipes et chaque rencontre se joue pour 2 points en cas de victoire et de 1 point en cas de partage au score.

Le risque de redescendre de division n'est pas envisagé, comité et joueurs possèdent cet esprit de combativité afin de terminer au moins au milieu du classement général.

L'équipe première réussira mieux qu'elle n'avait espéré. Elle termine à la 5<sup>ème</sup> place au classement général de division 3 emportant 17 victoires, 1 match nul et 8 défaites. A noter la deuxième meilleure attaque de sa série avec 82 buts marqués.

En réserve C pas de risque de descente et l'équipe se distingue surtout par sa cohésion, sa sportivité, sa camaraderie, son courage dans la défaite. Elle n'obtient que la 11<sup>ème</sup> place sur 13 avec 14 points soit 6 victoires, 2 nuls et 16 défaites, devançant R. Malakoff 12 points et Avenir de Jette 4 points.

À la suite d'une année de compétition très difficile avec beaucoup de remises dues aux intempéries, au nombre de 14 équipes dans chaque série et de ce fait aux dimanches insuffisants pour fixer les rencontres, le responsable de la Fédération Travailleuse de Football, Antoine Crockaert a, à grande peine, réussi de justesse à clôturer la compétition 1974-1975. Le retour à des séries de maximum 12 équipes est donc à l'ordre du jour et justifié.

Lors du Congrès de la Fédération Travailleuse de Football, Secteur Brabant-Hainaut du jeudi 12 juin 1975 tenu dans la Maison des Jeunes, rue Léon Théodore 266 à Jette, il est décidé d'obliger les clubs à souscrire trois ou cinq abonnements à un journal fédéral à créer. Un moyen de communication indispensable envers les clubs !

Pour FC Entente Anderlecht c'est le moment des grands changements et la date importante du 20 mars 1975 un tournant dans son existence. Il se trouve à la croisée des chemins et va prendre d'importantes décisions pour l'avenir.

C'est la période où plusieurs clubs sont tenus de prendre des mesures irréversibles de réorganisation. C'est l'entre-saison entre deux championnats à la Fédération Travailleuse de Football. Nous sommes en 1975.

### 13. Vers l'avenir 1975

L'année 1975 peut être d'une pierre bleue dans l'histoire du club car plusieurs faits marquants ont lieu qui vont ouvrir un large horizon pour son avenir.

Première date importante le 20 mars 1975.

Ce jour-là se réunissent Antoine Tas, Trésorier et André Torrekens, Secrétaire de FC Entente Anderlecht d'une part, et Henri Schiemsky, Président et Jacques Vermoote, Secrétaire de FC La Louve de Saint-Gilles d'autre-part, tous dûment mandatés par leur club respectif, afin de conclure un contrat de fusion entre les deux clubs. Un accord est scellé par la signature de ces quatre représentants.

A la suite de cet accord plusieurs changements sont inévitables. Le nom de fusion des deux clubs doit encore être adapté, un choix de terrain doit être fait, les couleurs des équipements revus, l'aspect financier et comptable synchronisé, un nouveau comité installé, le choix d'un nouveau local à rechercher et encore bien d'autres mesures d'organisation.

La dénomination de la fusion devient « FC ENTENTE LA LOUVE » gardant ainsi une trace des deux clubs réunis.

Le 17 mai 1975 une Assemblée Générale a lieu à la taverne « Le Scottisch » où le nouveau comité est élu comme suit :

- Président d'Honneur : Henri SCHIEMSKY (FC La Louve SG)
- Président : Francis DE BONDT (Entente Anderlecht)
- Vice-Président : Jean-Claude VANDERKELE (Evasion)
- Trésorier : André TORREKENS (Entente Anderlecht)
- Secrétaire : Antoine TAS (Entente Anderlecht)
- Conseiller : Christian FIEFVEZ (Evasion)
- Président Comité Sportif : Fernand PATAR (FC La Louve SG)
- Commissaires : Patrick DECLERCK (Evasion)  
René VANDERWAERHEDE (Entente Anderlecht)  
Jacques VERMOOTE (FC La Louve SG)

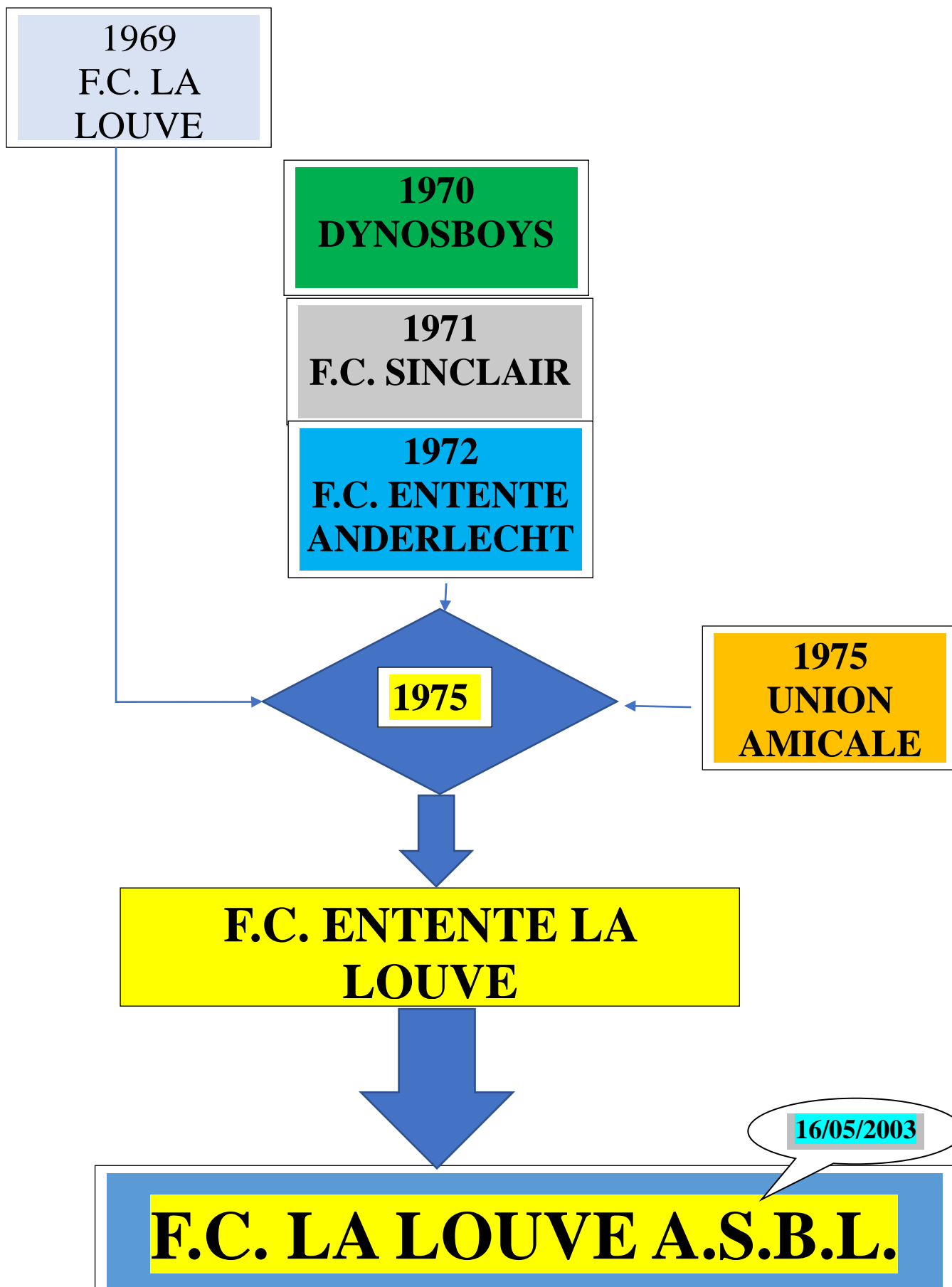
Le 7 juillet 1975 les représentants du club Union Amicale, Jean-Pierre Dumont, Pauwels et Alain Van Geem annoncent au secrétaire du groupement « Union Sportive du Brabant » la cessation de toute activité de leur club. Tous les joueurs passent administrativement chez FC Entente La Louve qui de ce fait inscrit une 3<sup>ème</sup> équipe en compétition Réserve C à la Fédération Travailleuse de Football.

En fonction des efforts consentis, l'Echevin de la Jeunesse et des Sports, Corneille BARCA, consent à attribuer un 3<sup>ème</sup> terrain à FC Entente La Louve, même terrain dont l'Union Amicale pouvait disposer.

Le nouveau secrétaire crée un bulletin d'information destiné à tous les membres du club faisant apparaître le compte-rendu des réunions et assemblée générale, les convocations, tournois et entraînements, ainsi que les nouvelles des affiliés telles que naissance, mariage, blessés et guéris, etc...

Le jeudi 7 août 1975 tous les membres de FC Entente La Louve se réunissent en Assemblée Générale Extraordinaire obligatoire afin de faire le point sur la prochaine compétition 1975-1976 avec 3 équipes en compétition :

- Division 1 :  
Comme l'entité FC LA LOUVE de Saint-Gilles joue dans celle-ci et n'est pas dans les descendants la nouvelle entité FC ENTENTE LA LOUVE reste dans cette division 1. FC Entente Anderlecht, champion de division 4 monte de ce fait, non pas en division 3 comme prévu, mais bien directement en division 1 à la suite de cette fusion.
- Réserve A :  
Reste comme la saison écoulée dans la division.
- Réserve C :  
Nouvelle équipe supplémentaire par suite de l'apport des joueurs de l'Union Amicale, débute donc dans la série réserve la plus basse.



## 14. Saison 1975-1976 : F.C ENTENTE LA LOUVE

A SUIVRE